

Avenir du manoir du Launay à Pleubian : encore quelques jours pour donner son avis

Quel avenir pour le manoir du Launay qui vient d'être restauré à Pleubian (Côtes-d'Armor) ? La municipalité a pu lancer une concertation citoyenne, grâce à son statut de Village d'avenir et avec l'aide de l'Agence nationale de cohésion des territoires. Samedi 21 septembre 2024, plusieurs centaines de visiteurs ont montré leur intérêt pour le lieu.



Samedi lors des Journées du patrimoine au manoir du Launay, le maire, Loïc Mahé, et son adjoint aux bâtiments, Gilbert Le Briand, ont retrouvé l'architecte Charles Geffroy (2e à droite) et les membres de l'agence Repérage urbain, sur le stand de la concertation citoyenne. | OUEST-FRANCE

Le manoir du Launay appartient à la commune de Pleubian (Côtes-d'Armor) depuis deux siècles. Mais, à l'abandon depuis longtemps, son corps de logis menaçait de s'écrouler. La municipalité a souhaité le restaurer et a confié les travaux de remise hors d'eau et air à l'architecte Charles Geffroy, de Cavan.

Un patrimoine fragile complètement restauré

Celui-ci était présent, samedi matin 21 septembre 2024, sur le site qui était ouvert à la population, pour une concertation citoyenne sur l'avenir du bâtiment. Il confie le plaisir qu'il a eu à restaurer cet édifice : « **Il était temps d'intervenir. Les constructions de cette époque (XVI^e-XVII^e siècles) sont des ensembles fragiles, avec quasiment pas de fondations. Si l'on en bouge un élément, tout peut s'écrouler. Il fallait bien étudier l'ordre des choses.** »

Le chantier a consisté en une dépose complète de la toiture et de la charpente, une reprise des murs et des cheminées et la pose d'une nouvelle couverture. L'escalier en bois dans la tour a aussi été refait.

« **Au fur et à mesure du chantier nous découvrons des défauts de structure, des choses étranges comme certains murs plus épais à l'étage qu'au rez-de-chaussée, mais il nous fallait garder au maximum son histoire architecturale, retrouver les bons ou mauvais gestes des artisans de l'époque. Je me surprénais par moments à dialoguer avec eux** », raconte l'architecte.

Le même charpentier qu'à Notre-Dame de Paris

« **Nous avons pu refaire la charpente en chêne car, à notre grande surprise, il était moins cher que le sapin. L'entreprise de Mayenne qui l'a réalisée travaillait en même temps pour Notre-Dame de Paris** », souligne Gilbert Le Briand, adjoint aux bâtiments.

Il restait à la commune à trouver une utilisation de ce manoir. Ayant été labellisée Village d'avenir, la commune a pu bénéficier de l'aide de l'Agence nationale de cohésion des territoires, qui a entièrement financé la réalisation d'une concertation citoyenne, conduite par l'agence de sociologie Repérage urbain.

Un questionnaire en ligne jusqu'au samedi 28 septembre

Celle-ci a travaillé, depuis juillet, à la réalisation d'un questionnaire en ligne, auquel la population est invitée à répondre, jusqu'au samedi 28 septembre, sur avenir-manoir-pleubian.fr.

Samedi, l'agence tenait un stand dans la cour du manoir, qui a été largement visité. « **Nous voulions pouvoir toucher aussi les personnes non habituées au numérique. Nous leur présentons les lieux, leur expliquons notre démarche et les invitons à donner leurs idées sur les panneaux mis à leur disposition. Ils peuvent s'exprimer aussi sur des plans du bâtiment et sa cour** », explique Léna Guillaume, sociologue de l'agence.

Elle fera ensuite l'analyse des réponses qu'elle présentera lors d'un atelier avec les élus et les représentants de l'ANCT. Ce sera ensuite au conseil municipal de décider de l'avenir du manoir.